

Les cahiers de l'Interfédé



Référentiels du métier de Ouvrier/Ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins



Elaborés dans le cadre du «Projet référentiel de formation pour 7 filières en EFT/OISP»

n°11

> Octobre 2013

Table des matières

Introduction

1. Le projet référentiel pour 7 filières en EFT/OISP	3
2. La méthodologie référentielle	7
3. Compétences transversales et compétences métiers	9
4. Glossaire	11

Les Référentiels OUVRIER/OUVRIÈRE SEMI QUALIFIÉ/E EN ENTREPRISE DE CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT PARCS ET JARDINS

Définition du métier	13
1. Le référentiel métier/compétences	15
Les activités-clés du métier	15
› Cinq compétences transversales favorisant l'autonomie professionnelle	16
› Quatre compétences transversales favorisant l'autonomie sociale	16
Détails des compétences transversales	17
› Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales « autonomie sociale »	17
› Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales pour développer « l'autonomie professionnelle »	18
Détails des activités cœur de métier	20
2. Le référentiel de formation	31
› Les Unités de formation	31
› Détails des Unités de formation	33
3. Le référentiel d'évaluation	41
4. Bibliographe	59
Participants au Groupe de travail	60

Introduction

I. Le projet « référentiel de formation pour 7 filières en EFT/OISP »

Il était une fois... un projet commun

C'est en décembre 2011 que l'Interfédé se lance dans l'aventure de produire des référentiels métier/compétences, de formation et d'évaluation pour 7 filières proposées par les opérateurs EFT/OISP en Wallonie. Le choix final s'est porté sur les métiers de commis de cuisine, commis de salle, vendeur/vendeuse, poseur/poseuse de menuiseries fermées en tenant compte de la PEB¹, ouvrier/ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins, employé/employée administratif/administrative et d'accueil et, enfin, orientation. Les métiers ont été choisis par le secteur sur base des priorités visées par la Direction politique régionale c'est-à-dire au moins 2 métiers relevant du développement durable et la filière orientation. L'intitulé des métiers mis en chantier a été précisé avec les membres aux différents groupes de travail qui ont participé au processus.



La démarche référentielle permet de fixer des balises communes tout en laissant aux opérateurs le soin de définir sur cette base les modalités de mise en œuvre et d'utilisation.

En effet, pour les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle, les actions de formation ne se limitent pas à l'acquisition de compétences techniques professionnelles. Elles englobent toute une série de compétences dite « non techniques » de l'ordre « des savoirs-faire comportementaux en situation professionnelle », les compétences transversales.

Par la suite, il est nécessaire de permettre aux opérateurs de garder la main sur leurs méthodes pédagogiques. Les parcours de formation demandent que soient adaptées les méthodes pédagogiques différenciées pour leur donner les meilleures chances d'acquérir les compétences visées. (Extrait du descriptif du projet)

Ce projet d'envergure trouve sa source dans la volonté d'offrir aux stagiaires des parcours de formation qui soutiennent leur insertion dans l'emploi, leur émancipation et leur développement personnel. Cette ambition suppose que l'offre de formation des EFT/OISP soit la plus claire possible notamment en termes de filière (A quel métier ou partie de métier prépare une formation ? Quelles compétences le stagiaire peut-il développer au cours de cette formation ? Pourra-t-il acquérir les prérequis nécessaires pour s'inscrire auprès d'un autre opérateur?...); cette clarté devant égale-

¹ Performance énergétique des bâtiments. Le Certificat PEB est un document obligatoire qui permet d'établir une image de la performance énergétique d'un logement dans des conditions standardisées d'utilisation et de climat. Ce document est obligatoire pour la vente et la location des bâtiments résidentiels existants en Wallonie.

ment permettre de soutenir des passerelles vers d'autres opérateurs de formation tels que le Forem, l'Ifapme, la Promotion sociale... Elle implique également d'utiliser des outils pertinents reconnus par tous. En ce sens, ces référentiels produits par le secteur pourront alimenter les travaux du Service francophone des métiers et des qualifications, le SFMQ, chargé de la production de profils métier et de formation de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle pour la Belgique francophone.

Ce projet s'est déployé dans un contexte où les politiques qu'elles soient européennes ou régionales encouragent l'acquisition de compétences tout au long de la vie et la transparence des certifications². Ces enjeux ne sont pas minces pour les publics qui fréquentent les EFT et les OISP mais également pour les centres. Si l'approche par compétences permet une meilleure lisibilité et structuration de l'offre de formation que ce soit chez l'opérateur lui-même ou entre opérateurs, si elle offre à terme une opportunité de reconnaissance des acquis en formation, elle pourrait aussi conduire à une standardisation des formations et à une perte de liberté pédagogique, voire de recentrage sur l'objectif d'insertion professionnelle au détriment de la dimension sociale pourtant indispensable au regard du profil des publics des EFT/OISP et de leurs missions.

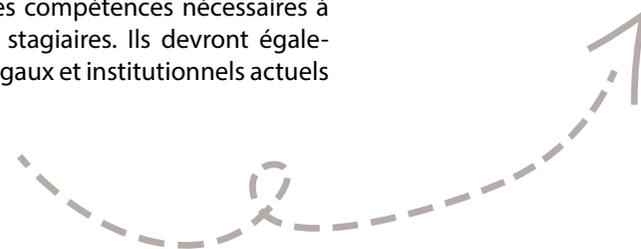
Conscient de ces enjeux, attentif à rencontrer aux mieux les besoins des stagiaires et des professionnels et à déployer une offre de formation de qualité, cela fait quelques années déjà que le secteur s'est engagé dans la voie de l'approche par compétences que ce soit à travers des initiatives qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis en formation³, à la validation des compétences⁴, à la construction de filières de formation⁵, à la construction de référentiels⁶...

Le projet «Référentiel de formation pour 7 filières du secteur» a aussi été une opportunité de travailler ensemble, au niveau de l'Interfédéré, sur cette problématique. Il a pu être mené grâce à un financement spécifique de la Wallonie⁷.

Un objectif ambitieux !

La finalité du projet «concerne la conception, le développement et l'appropriation de référentiels de formation par les opérateurs EFT et OISP, en vue de créer des outils communs et mutualisés qui pourront être plus largement partagés dans l'ensemble du secteur, et cela en suivant une méthodologie référentielle respectueuse des spécificités du secteur».

Concrètement, le projet consiste à produire 7 référentiels de formation (en ce compris les référentiels métier/compétences et les référentiels d'évaluation) pour 6 métiers relevant de filières proposées dans le secteur et pour la filière orientation en suivant une méthodologie relevant de «l'approche par compétences»⁸. Autre particularité, les référentiels devront intégrer les valeurs propres au secteur c'est-à-dire les compétences nécessaires à garantir l'autonomie et l'émancipation des stagiaires. Ils devront également être en cohérence avec les contextes légaux et institutionnels actuels (SFMQ, nouveau décret EFT/OISP..).



- 2 Pensons notamment au Cadre francophone des certifications actuellement en cours d'élaboration au niveau de la Belgique francophone.
- 3 La fédération AID est par exemple investie depuis de nombreuses années dans des projets qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis entre opérateurs de formation que ce soit le projet Equal Valid (2001-2004), Thésée (2005-2008), 2PFIP (2009-2011), Ecvet in Progress (2011-2013).
- 4 La fédération ALEAP et le Consortium de Validation des compétences publient fin 2013 un guide méthodologique visant à soutenir la validation des compétences dans le parcours de formation des stagiaires qui le souhaitent ; l'EFT T'Event est agréé centre de validation des compétences pour Auxiliaire technique de spectacle et Technicien des arts de la scène et de l'évènement - www.lalouviere-cpas.be/tevent.htm
- 5 Module de formation « Filière et passerelle » proposé dans le programme formation de l'Interfédéré.
- 6 Notamment par la participation aux travaux du SFMQ : www.sfmq.cfwb.be
- 7 Le projet a été soutenu par le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle de la Wallonie.
- 8 Pour en savoir plus, lire page 7.



Nos compétences comme point d'appui

La production des référentiels a été réalisée par 7 groupes de travail portant chacun sur un métier, qui se sont réunis chacun au cours de 10 journées. Chaque groupe de travail a été animé par un/e animateur/animateur. Tous les animateurs méthode ont participé à une formation commune de 6 jours qui leur a permis de s'approprier une même méthodologie de travail qui s'appuie à la fois sur la méthodologie Thésée et sur les outils méthodologiques du SFMQ, et de se doter de points de repères communs. L'ensemble du processus méthodologique a été chapeauté par une experte méthode, c'est-à-dire une personne ressource garante de la cohérence méthodologique pour l'ensemble des groupes de travail et responsable de la production finale. Un appel d'offre a été fait pour chacune des fonctions : auprès d'opérateurs de formation compétents en matière de méthodologie référentielle pour la fonction d'expert méthode et auprès des EFT/OISP pour la fonction d'animateur méthode et la participation aux groupes de travail. Les personnes et institutions qui ont participé à la production de ce référentiel sont répertoriées en 4^{ème} page de couverture.

L'ensemble du processus a été supervisé par la Commission pédagogique⁹ et le suivi opérationnel par la coordination pédagogique de l'Interfédé.

Chaque groupe de travail a travaillé selon le même schéma et a abouti à la production de 3 référentiels, un référentiel métier/compétences, un référentiel de formation et un référentiel d'évaluation.



⁹ La Commission pédagogique de l'Interfédé est une instance qui réunit un mandataire du CA de l'IF pour chacune des fédérations qui constituent l'Interfédé.

DÉMARCHE COMMUNE AUX GROUPES DE TRAVAIL

Dans un esprit d'écoute, de confrontation, d'aller/retour sur l'expérience...

- Se procurer ou produire sur base des références existantes et l'expérience des participants, **un référentiel métier/compétences**. Les sources pour la production de ce référentiel sont le Consortium de validation des compétences, la CCPQ, le SFMQ...
- Identifier les **Activités-clés** du métier, les **compétences**, les **ressources** (aptitudes : savoir-faire et savoir-faire comportementaux ; savoirs) et le niveau de responsabilité, d'autonomie et de complexité du travail.
- **Déterminer les compétences et les ressources qui feront l'objet de la formation**. En effet, toutes les compétences ne peuvent s'acquérir en formation.
- Sur cette base, définir les **Unités de formation**. Celles-ci peuvent soit correspondre à une/des activités-clés soit correspondre à des regroupements de plusieurs activités complémentaires. Le lien entre les Activités-clés et les Unités de formation est présenté dans un tableau de correspondance.
- Pour chaque Unité de formation, formuler l'**objectif de la formation** c'est-à-dire le comportement précis observable que le stagiaire sera capable d'exercer au terme de l'Unité de formation.
- **Structurer l'Unité de formation en séquences de formation** et traduire les compétences et ressources en objectifs spécifiques (les compétences visées dans la séquence) et objectifs opérationnels (les ressources à mobiliser) sous la forme d'un énoncé.
- Enfin, pour chaque Unité de formation, créer **une épreuve d'évaluation**. Définir les modes de contrôle (le lieu de l'épreuve, en situation réelle ou reconstituée), les modalités de l'épreuve (la tâche à réaliser, les conditions de réalisation, la durée et les contraintes) et déterminer les modalités d'évaluation (les critères, les indicateurs et les niveaux de réussite).
- Enfin relire le tout et **se féliciter** du travail réalisé ensemble !

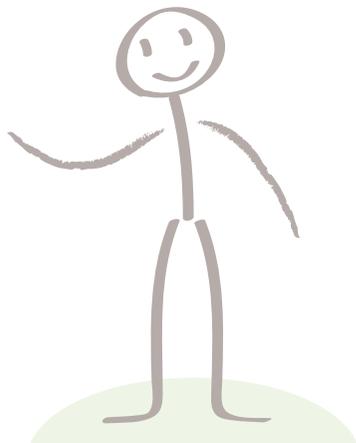
La problématique des **compétences transversales** professionnelles aux différents métiers et des compétences transversales sociales a émergé dans chaque groupe de travail. Elle a fait l'objet d'une réflexion par groupe et transversale aux groupes via les animateurs-méthode et l'experte méthode.

Deux rencontres entre animateurs méthode ont permis de croiser les difficultés et les acquis mais aussi de travailler sur les compétences transversales sociales et professionnelles **spécifiques aux formations proposées en EFT et en OISP**. Cette clarification est importante pour le secteur. En effet, ces compétences sont essentielles dans le parcours de formation des stagiaires dans le sens où elles soutiennent à la fois l'intégration sociale mais également l'intégration professionnelle. Souvent évoquées, elles restaient pourtant relativement peu explicites. La confrontation entre animateurs méthode et au sein des groupes de travail a permis d'élaborer une proposition de formulation de celles-ci qui ne demandent qu'à être confrontées avec les pratiques d'autres EFT/OISP.

Deux rencontres, l'une en début et l'autre en fin de processus, ont par ailleurs réuni l'ensemble des participants et leurs directions. Outre l'évaluation du processus, la dernière rencontre a été consacrée à affiner la production des compétences transversales sociales et professionnelles (voir page 9).

Ces référentiels ne constituent pas une fin en soi et ne demandent qu'à être enrichis des pratiques des professionnels et des équipes.

Au final, c'est plus de 50 travailleurs et travailleuses engagés dans 32 centres et fédérations du secteur qui se sont impliqués directement dans ce projet, sans compter les équipes qui les ont soutenues et avec lesquelles les travailleurs ont confronté leur réflexion tout au long de la démarche.



Un chemin à poursuivre

Aujourd'hui, l'aventure en groupe de travail est terminée. A regret pour certains qui y ont trouvé un lieu d'échange de pratiques, de confrontation constructive... Pour la majorité des participants, l'expérience a permis de prendre connaissance par la pratique de la méthodologie référentielle mais aussi d'en mesurer les limites, les exigences et les atouts. Plusieurs ont manifesté le souhait de continuer à travailler ensemble notamment pour confronter ces productions avec les programmes/outils déployés dans leur filière. D'autres ont vivement souhaité que d'autres groupes de travail soient initiés sur d'autres métiers.

Ce travail n'est pas un aboutissement. De nouveaux champs d'investigation sont apparus au fil des rencontres. L'un d'entre eux concerne les compétences visant à développer l'autonomie sociale qui sont centrales dans le travail des EFT et des OISP. Un autre concerne les compétences en lecture, écriture, calcul nécessaires à l'exercice des métiers.

Pour tous, ces référentiels seront des points d'appui communs pour enrichir les dispositifs de formation. A eux seuls, ils ne suffiront toutefois pas à construire une offre de formation. Mais, ils offriront aux centres qui le souhaitent des points de repères pour formuler/enrichir leur programme de formation et leurs méthodologies et outils d'évaluation. En ce sens, ils ont pour ambition de soutenir la cohérence des offres les unes par rapport aux autres, en ce compris avec des opérateurs partenaires dans le respect de l'autonomie de chacun.

Une page se tourne... une autre est prête à être écrite. Ensemble bien évidemment mais aussi avec d'autres partenaires des secteurs concernés.



2. La méthodologie référentielle

La démarche référentielle est une méthodologie basée sur l'approche par compétences. Elle permet de valoriser les compétences des personnes en formation grâce à la reconnaissance de leurs acquis que ce soit dans l'emploi ou dans leur parcours de formation. La reconnaissance des acquis est également utilisée comme un outil afin de favoriser la construction de passerelles entre différentes actions de formation, soit chez un seul opérateur soit entre plusieurs opérateurs de formation.

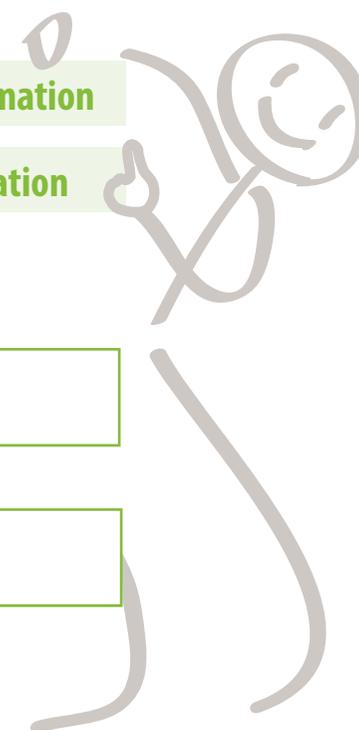
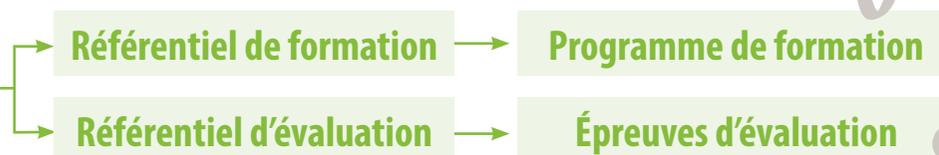
Elle consiste en une mise en concordance entre la sphère du travail et celle de la formation :

L'approche par compétences se base sur l'analyse des situations de travail dans lesquelles seront appelés à travailler les stagiaires afin de déterminer les compétences requises pour accomplir les tâches et les responsabilités qui en découlent. Elle traduit ces compétences en comportements observables et mesurables pour les mettre en œuvre dans des activités d'apprentissage.

Logique METIERS



Logique FORMATION



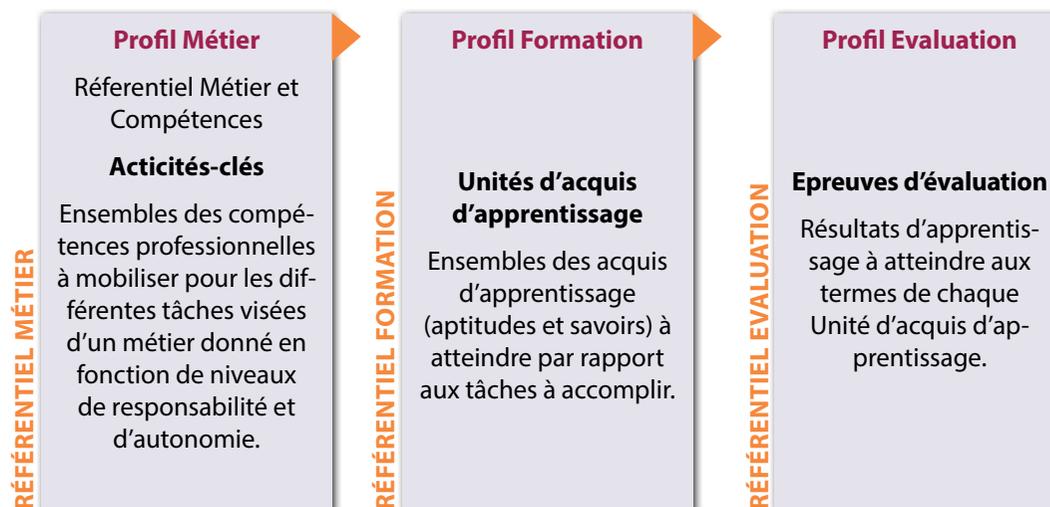
- › **LE RÉFÉRENTIEL MÉTIER/COMPÉTENCES** définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées¹⁰.
- › **LE RÉFÉRENTIEL FORMATION** définit les Unités de formation associées aux activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).
- › **LE RÉFÉRENTIEL EVALUATION** détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

Deux types de méthodologie référentielle ont été utilisés dans le cadre des groupes de travail :

- › la méthodologie Thésée¹¹,
- › la méthodologie propre au Service francophone des métiers et des qualifications – SFMQ.

Ces dernières sont très proches et complémentaires. Elles se fondent sur les mêmes principes et ont permis de rester dans le cadre des différentes directives tant belges qu'européennes prônant le «Long Live Learning» c'est-à-dire le développement de l'apprentissage tout au long de la vie.

Articulation et synthèse de la méthode référentielle¹² versus SFMQ



¹⁰ Les sources de références pour la production de référentiels métier/compétences sont les travaux de la CCPQ, les référentiels sectoriels, le Répertoire Emploi Métier (REM) du Forem, le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois français (ROME), l'Ifapme, le Consortium de validation des compétences...

¹¹ Thésée : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et de passerelles téléchargeables sur le site www.aid-com.be, rubrique Publication.

¹² Voir « Guide méthodologique des filières et des passerelles » rubrique publication www.aid-com.be



3. Compétences transversales et Compétences métiers

Les **compétences métiers** se répartissent entre **compétences techniques** (qui relèvent des savoir-faire techniques et cognitifs et des savoirs c'est-à-dire des connaissances) et **compétences non techniques** (qui relèvent des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle) directement liées au métier (ensemble des compétences se retrouvant au cœur des activités clés de chaque métier) qui se nomment également compétences transversales métiers.

Les **compétences transversales** sont communes à plusieurs situations professionnelles. Elles contribuent au développement du « savoir agir » en situations professionnelles mais aussi personnelles (on parlera ici de compétences transversales sociales) et s'inscrivent dans le double objectif poursuivi par les opérateurs ISP :

- › permettre à chaque stagiaire de progresser dans son parcours de formation professionnel en développant son autonomie professionnelle,
- › soutenir sa participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique en général en développant son autonomie sociale.

Les actions de formation centrées sur les compétences leur permettant de réaliser un ensemble de démarches facilitant « le chemin vers l'emploi » relèvent de cette catégorie. Ces compétences transversales sociales relèvent des « compétences clés » ciblées par l'Union européenne qui les définit comme étant « *celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi* ».

A noter que les compétences sont articulées entre elles. En effet, nombre d'entre elles se recoupent et sont étroitement liées : les aptitudes essentielles dans un domaine donné vont renforcer les compétences nécessaires dans un autre.

C'est sur base de cette définition que les différents groupes ont travaillé afin de préciser les compétences transversales visant au développement tant de l'autonomie sociale que de l'autonomie professionnelle des stagiaires en fonction de leurs caractéristiques et besoins individuels.

Ces compétences transversales sociales seront donc à travailler en regard des compétences inhérentes aux différents métiers visés en fonction des groupes et des individus participant au processus de formation. Il relèvera de la tâche des formateurs et de l'équipe pédagogique de déterminer lesquelles de ces compétences transversales favorisant l'autonomie sociale devront être abordées et travaillées au long de la formation pour chacun des stagiaires.

Les compétences transversales « métier », favorisant quant à elle l'autonomie professionnelle, seront intégrées tout au long de la formation au cœur des différentes Unités de formation visées en fonction de leur pertinence.

C'est pourquoi, au début de chaque référentiel de compétences « métier » précisant les activités-clés cœur de métier, les compétences transversales seront détaillées. Celles-ci sont communes à l'ensemble des productions.

Compétences transversales SOCIO-PROFESSIONNELLES et Compétences METIERS



Compétences transversales « Sociales » visant à développer l'autonomie sociale (communes à tous les référentiels)	Compétences transversales « Métier » visant à développer l'autonomie professionnelle (communes à tous les référentiels)	Compétences techniques inhérentes aux métiers
<ul style="list-style-type: none"> › Se connaître et prendre soin de soi › Communiquer › Participer à une vie collective/à la société › S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail 	<ul style="list-style-type: none"> › Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail) › Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle › Organiser et planifier son travail › Adopter un comportement professionnel › Respecter l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> › Référentiel Vente › Référentiel Commis de cuisine › Référentiel Commis de salle › Référentiel Employé administratif et d'accueil › Référentiel Poseur de fermetures menuisées › Référentiel Ouvrier semi qualifié en entreprise de parcs et jardins › Référentiel Orientation



4. Glossaire¹³

Activités-clés: les activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier quel que soit le contexte d'application.

Acquis d'apprentissage: l'énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage.

Aptitudes: la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).

Cadre européen des certifications: le CEC est un système commun de référence européen qui permet d'établir un lien entre les systèmes et les cadres de certification de différents pays. Il est traduit dans chacun des pays. La Belgique francophone adoptera prochainement son Cadre francophone des certifications.

CCPQ: Commission consultative des professions et des qualifications. Remplacée aujourd'hui par le SFMQ.

Compétence: la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le Cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Critères: un critère est une qualité que l'on attend d'un objet évalué.

Filière de formation: offre de formation préétablie, planifiée, coordonnée et mise en œuvre par un ou plusieurs opérateurs. Elle est organisée pour des groupes de personnes à qui elle propose un parcours-type. Une filière de formation comprend une ou plusieurs passerelles.

Indicateurs: l'indicateur est une manifestation observable d'un critère. Il donne une indication qui permet de répondre à la question: «à quoi vais-je voir que le critère est respecté?» ou «que va exactement observer l'évaluateur?».

Passerelle: mécanisme qui permet le passage entre deux actions ou opérateurs de formation, basé sur la reconnaissance automatique des acquis de l'individu. Ceci implique l'adhésion des opérateurs concernés, fondée sur une norme commune et sur un dispositif d'évaluation de ces acquis reconnu par tous.

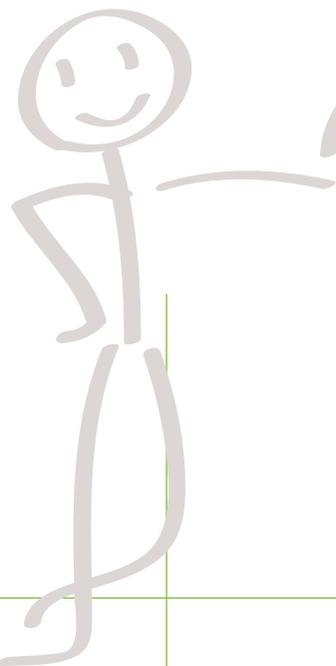
Référentiel de formation définit les Unités de formation associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).

Référentiel d'évaluation détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

Référentiel métier/compétences définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Savoir: le résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le Cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.

¹³ Sources: Guide méthodologique du SFMQ, Guide méthodologique des filières et passerelles du projet Thé-sée, Consortium de validation des compétences, Référentiels ECO+.



Savoir-faire ou savoir comment faire : on peut notamment distinguer les savoir-faire cognitifs et les savoir-faire pratiques. Savoir-faire cognitifs : procédures, modes d'emploi, chronologies d'opérations, respect des normes de sécurité et d'hygiène... Savoir-faire pratiques : gestes professionnels, tour de main, habiletés sensori-motrices.

Savoir-faire comportemental : renvoie à la capacité réflexive de la personne par rapport aux caractéristiques des situations qu'elle rencontre. Cette capacité peut-être d'ordre organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), d'ordre social/relation (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), d'ordre psycho-affectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Unité d'acquis d'apprentissage : un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué ou validé.

Validation des compétences : la reconnaissance officielle des compétences professionnelles sur base de la pratique d'un métier. En Belgique francophone celle-ci peut se faire via le Consortium de validation des compétences.

SFMQ : Service francophone des métiers et des qualifications. Ce service a remplacé la CCPQ (Commission consultative des professions et des qualifications). Il a pour mission de produire des référentiels métiers et formations de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle. Plus d'informations : www.sfmq.cfwb.be

Thésée : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, Le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et de passerelles téléchargeables sur le site www.aid-com.be, rubrique Publication.



Jeunes au travail asbl





Les référentiels OUVRIER/OUVRIÈRE SEMI QUALIFIÉ/E EN CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT PARCS ET JARDINS

Une définition du métier¹⁴

L'ouvrier/ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, aménagement et entretien des parcs et jardins prend part aux différents travaux de l'entreprise sous la direction d'un chef d'équipe et dans une autonomie relative pour des tâches simples et répétitives.

Il/elle exécute les diverses interventions sur la base de consignes reçues. L'ouvrier/l'ouvrière semi qualifié/e est un/e exécutant/e qui maîtrise les tâches et gestes techniques toutefois son autonomie relative doit l'amener à interpeller son chef d'équipe en cas de doute sur la tâche ou le geste technique à réaliser. Il/elle est appelé à manipuler différents engins motorisés ou non et à assister des machines de terrassement. Il/elle ne prend pas part aux choix des plantes, au choix des produits utilisés qualitativement ou quantitativement, ou aux calendriers des interventions.

Il/elle participe à l'implantation, à l'aménagement et à l'entretien des parcs et jardins en milieu rural et urbain ainsi qu'à la protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne la gestion et la valorisation des déchets ou la lutte contre les plantes invasives.

Il/elle travaille dans le respect des consignes reçues, des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement en vigueur.

Il/elle exerce son métier en plein air et en conditions météorologiques parfois difficiles, il doit avoir une bonne condition physique. Il/elle possède des aptitudes pour le travail en équipe

¹⁴ Cette définition du métier a été élaborée par le groupe de travail en tenant compte des Profils de qualification et de formation de la CCPQ (www.sfmq.cfwb.be) : Ouvrier/Ouvrière en implantation et entretien de parcs et jardins ; du référentiel de compétences du Consortium de Validation des Compétences (www.cvdc.be) : Jardinier ; des référentiels EQUAL VALID, projet européen EQUAL 2000-2008 : Ouvrier semi qualifié en création, entretien et aménagement parcs et jardins et de l'ouvrier/ère jardinier.



1. Le référentiel MÉTIER/COMPÉTENCES

Le référentiel métier/compétences a été construit sur base des référentiels existants et de l'expérience des participants dans le métier. Il comprend dans un premier temps une présentation des activités-clés du métier en tenant compte que celles-ci comprennent les compétences favorisant l'autonomie professionnelle et l'autonomie sociale des stagiaires.

Les activités-clés du métier

ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : IMPLANTER UNE PELOUSE OU UNE PRAIRIE FLEURIE

- › Préparer le terrain en vue du semis
- › Semer une pelouse, une prairie fleurie, plaquer un gazon

ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : ENTRETIEN DES SURFACES ENGAZONNÉES OU DES PRAIRIES FLEURIES

- › Tondre une pelouse
- › Effectuer les traitements et soins aux pelouses
- › Faucher des prairies fleuries ou des friches

ACTIVITÉ-CLÉ N°3 : RÉALISER LES PLANTATIONS

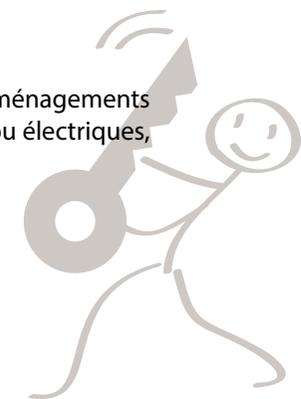
- › Préparer le terrain en vue de plantation
- › Préparer les plantes en vue de plantation et planter

ACTIVITÉ-CLÉ N°4 : ENTRETIEN DES HAIES, DES ARBUSTES OU DES PARCELLES PLANTÉES

- › Tailler dans la forme donnée (boule, cube, ligne droite...) ou conduire des plantes en massifs
- › Soigner des haies, des arbustes ou des parcelles plantée
- › Désherber et entretenir le sol des parterres ou des parcelles plantées

ACTIVITÉ-CLÉ N°5 : PARTICIPER À LA RÉALISATION ET À L'ENTRETIEN DES STRUCTURES NON VÉGÉTALES

- › Participer à la transcription d'un plan d'aménagement sur le terrain
- › Préparer les aménagements à réaliser
- › Assister un chantier
- › Prendre part à la réalisation ou la réparation de petits aménagements (clôtures, maçonnerie, pavage, dispositifs hydrauliques ou électriques, montage de mobiliers, etc.)
- › Protéger et entretenir des structures non végétales



ACTIVITÉ-CLÉ N°6 :**ABATTAGE SIMPLE ET ÉLAGAGE À PARTIR DU SOL**

- › Abattre des arbres en situation simple
- › Façonner et ranger le bois
- › Elaguer à partir du sol ou d'une échelle

ACTIVITÉ-CLÉ N°7 :**PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, GÉRER ET VALORISER LES DÉCHETS VERTS**

- › Gérer les déchets liés à un chantier
- › Valoriser les déchets verts
- › Lutter contre les plantes invasives

ACTIVITÉ-CLÉ N°8 :**ADOPTER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL**

- › Travailler en sécurité et ergonomie
- › Travailler en hauteur
- › Utiliser correctement les machines et outils
- › Organiser le chantier
- › Transporter machines, outils, matériaux et végétaux
- › Être capable de travailler en équipe
- › Remarquer la présence d'anomalies

ACTIVITÉ-CLÉ N°9 :**METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES DES MÉTIERS VERTS**

- › Prendre des mesures et participer à transcription d'un plan
- › Effectuer les réglages et l'entretien de premier niveau des machines et de l'outillage
- › Effectuer un traitement phyto, une fertilisation ou un amendement
- › Reconnaître les principales plantes cultivées et les principaux adventices
- › Remarquer les principales anomalies rencontrées en cultures ornementales

autonomie professionnelle

Cinq compétences transversales favorisant l'autonomie professionnelle

- › Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)
- › Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle
- › Organiser et planifier son travail
- › Adopter un comportement professionnel
- › Respecter l'environnement

autonomie sociale

Quatre compétences transversales favorisant l'autonomie sociale

- › Se connaître et prendre soin de soi
- › Communiquer
- › Participer à une vie collective/à la société
- › S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail

Détails des compétences transversales

Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales « autonomie sociale »

1. Se connaître et prendre soin de soi

- › Développer l'estime de soi
- › Surmonter ses émotions liées à des situations tendues ou agressantes
- › Développer des stratégies de résolution de problèmes (sociaux)
- › Développer des stratégies pour être acteur de sa vie
- › Apprendre de ses expériences et développer une attitude réflexive par rapport à ses choix et ses actes

2. Communiquer

- › Communiquer dans le respect de soi et des autres (notamment comportement non discriminant)
- › Maîtriser les codes oral et écrit
- › Extraire l'essentiel de l'information disponible et la structurer
- › Défendre, faire comprendre ses idées, les argumenter

3. Participer à une vie collective/à la société

- › Identifier et soutenir les valeurs/fondements de la société
- › Analyser une situation et se positionner
- › Développer des stratégies pour être acteur de changement
- › Eveil/conscientisation par rapport à soi mais aussi par rapport à la société et ses enjeux
- › Respecter son environnement (utiliser rationnellement l'énergie, limiter les nuisances environnementales...)

4. S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail ?

- › Connaître le cadre de l'emploi et le marché du travail
- › Rechercher un emploi, une formation ou un stage
- › Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- › Gérer sa mobilité
- › Gérer la garde des enfants
- › Adapter son projet face aux réalités professionnelles



Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales pour développer l'« autonomie professionnelle »

Compétences transversales permettant de développer l'« autonomie professionnelle »			
COMPETENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
1. Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les tâches et rôles de chacun (droits et obligations) • Identifier son propre rôle • Analyser une situation problème • Développer son esprit critique et d'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter à la culture d'entreprise • Respecter chaque membre : sa place, son identité, son travail • Réaliser sa part de travail • Etablir des relations de travail collaboratives et courtoises • Respecter les contraintes liée à sa place, son poste de travail, son appartenance... • Faire preuve de solidarité, de souplesse et de tolérance • Faire preuve d'assertivité • Gérer son stress, ses émotions, son agressivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Organigramme • Aspects légaux du travail : contrat de travail...
2. Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement un message • Interpréter la communication non-verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur • Argumenter : justifier et renforcer son point de vue • Réfuter : Rejeter partiellement ou totalement un raisonnement émis en apportant une justification 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter un message au contexte et à l'interlocuteur • Utiliser les règles de bienséance et de politesse adéquates 	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de base de la communication
3. Organiser et planifier son travail	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer son temps de travail • Evaluer son travail • Réaliser un planning • Mettre des priorités • Anticiper : agir en tenant compte des tendances et des conséquences futures 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les obligations et impératifs auxquels il faut faire face • Faire preuve de rigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de gestion du temps • Méthodes d'auto-évaluation



4. Adopter un comportement professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Adopter un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail)• Gérer un horaire lié au métier	<ul style="list-style-type: none">• Respecter le matériel mis à disposition• Aller jusqu'au bout du travail commencé• S'approprier le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter• Respecter les délais• Supporter et gérer le stress induit par une situation imprévue ou urgente• Adopter un comportement professionnel non discriminant• Adopter une tenue adaptée	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les bases du métier
5. Respecter l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser rationnellement l'énergie• Gérer correctement les déchets• Limiter les nuisances environnementales	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les réglementations en vigueur	<ul style="list-style-type: none">• Règles liées à l'environnement en fonction de la situation de travail

Détails des Activités-clés cœur de métier

Les activités-clés sont détaillées en précisant pour chaque compétence les aptitudes, c'est-à-dire, les savoir-faire, les savoir-faire comportementaux, les savoirs et les niveaux d'autonomie, de complexité et de responsabilité.

L'autonomie, la complexité et la responsabilité sont indiqués par des numéros qui correspondent aux niveaux précisés dans le tableau ci-dessous :

NIVEAU D'AUTONOMIE	NIVEAU DE COMPLEXITÉ DU TRAVAIL	NIVEAU DE RESPONSABILITÉ
<ul style="list-style-type: none"> • 1 = accompagné sous consignes précises, respecte une procédure • 2 = partiellement accompagné, sur consignes générales • 3 = agit d'une manière autonome 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 = imitation • 2 = adaptation • 3 = transposition 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 = sous la responsabilité d'un supérieur • 2 = sous sa propre responsabilité • 3 = chef équipe



ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : IMPLANTER UNE PELOUSE OU UNE PRAIRIE FLEURIE				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Préparer le terrain en vue du semis ou du placage	<ul style="list-style-type: none"> • Evacuer et trier les déchets • Appliquer un traitement herbicide • Incorporer un amendement ou un fertilisant manuellement ou mécaniquement • Préparer un lit de semis ou de placage • Utiliser des machines autotractées et des outils manuels • Assister manuellement des machines de terrassement • Identifier les machines sur base des indications données 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes reçues • Appliquer les consignes de sécurité et de protection de l'environnement • Respecter les notices d'utilisation des produits phyto, amendements, fertilisants 	<ul style="list-style-type: none"> • Les machines et outils de préparation du sol et leurs caractéristiques • Les différents types de sols et leurs caractéristiques • Les techniques de préparation d'un terrain en vue de l'implantation d'une pelouse 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
2. Semer une pelouse ou une prairie fleurie, plaquer un gazon	<ul style="list-style-type: none"> • Régler et utiliser un semoir • Régler et utiliser un préparateur de sol • Semer à la volée • Passer un rouleau manuel • Arroser • Mettre en place le matériel d'arrosage 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes • Respecter les règles de l'art • Travailler avec minutie • Apprécier la quantité d'eau d'arrosage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de semences • Les machines et outils de semis et leurs caractéristiques • Les étapes successives d'installation d'une pelouse • Les conditions d'un arrosage correct 	



ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : ENTREtenir DES SURFACES ENGAZONNÉES OU DES PRAIRIES FLEURIES

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Tondre une pelouse	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les machines adéquates • Adapter la hauteur de coupe • Conduire des machines autotractées ou motorisées • Effectuer les finitions des bords 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes • Respecter les règles de l'art • Appliquer les consignes de sécurité • Etre observateur et rendre compte d'anomalies • Respecter un plan de tonte 	<ul style="list-style-type: none"> • Les soins à apporter à un gazon et leur justification • Les différents types de machine, leurs réglages, avantages et inconvénients • Les techniques de tonte avec ou sans ramassage et leur application 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
2. Effectuer les traitements et soins aux pelouses	<ul style="list-style-type: none"> • Scarifier • Appliquer un amendement ou un traitement • Pulvériser un produit phyto • Regarnir ou sursemer manuellement ou mécaniquement 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes reçues • Appliquer les consignes de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les soins à apporter à un gazon et leur justification • Les périodes et conditions des traitements mécaniques • Les conditions d'application des produits phyto, engrais et amendements en pelouse • Les différents types de semences 	
3. Faucher des prairies fleuries ou des friches	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils de gyrobroyage, débroussaillage, fauchage • Rendre compte de ses observations au chef d'équipe • Reconnaître et détruire les plantes invasives et/ou dangereuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes • Appliquer les consignes de sécurité pour soi et pour les autres • Veiller à l'ergonomie dans la manipulation de la machine • Communiquer les anomalies repérées au chef d'équipe • Respecter un plan de fauchage 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cycle végétatif • Les plantes invasives et/ou dangereuses et leur technique de destruction 	

ACTIVITÉ-CLÉ N°3 : RÉALISER LES PLANTATIONS				
COMPETENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Préparer le terrain en vue de plantation	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la transcription d'un plan Mesurer Piqueter Appliquer un traitement herbicide chimique ou physique Nettoyer le terrain Evacuer les déchets Utiliser des machines et outils manuels de préparation du sol et de plantation Assister manuellement des machines de terrassement Incorporer un amendement ou un fertilisant Préparer un lit de plantation Organiser le chantier Lire les étiquettes de plantes 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler rigoureusement et méticuleusement Respecter les consignes reçues Respecter les consignes de sécurité et de protection de l'environnement Respecter les notices d'utilisation des produits phyto, amendements, fertilisants Rendre compte au chef d'équipe de toute non-conformité observée 	<ul style="list-style-type: none"> Les différents instruments de mesure et de piquetage Les notions d'échelle, de mesure, de système métrique Les différents types de sols et leurs caractéristiques Les techniques de préparation du sol Les différents amendements et fertilisants Les machines et outils de préparation du sol et leurs caractéristiques Les symboles repris sous les étiquettes de plantes 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p>
2. Préparer les plantes et les planter	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les plantes en vue de plantation (tailler, habiller, praliner, bassiner) Réaliser les fosses de plantations Planter Installer les protections et tuteurs Comprendre comment on peut modifier les caractéristiques chimiques ou physiques d'un sol pour l'adapter au besoin d'une plante Disposer la plante de manière optimale 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler méticuleusement Réaliser les opérations dans le respect des règles de l'art 	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions de manutention et de transport Les caractéristiques de conditionnement des plantes (containeur, tontine, racines nues) Les techniques de plantation Les différents substrats et leur mélange éventuel Les différents amendements Les différents outils La physiologie de la plante et les fonctions des différents organes Les différentes techniques de maintien des plantes 	<p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>

**ACTIVITÉ-CLÉ N°4 : ENTRETIEN DES HAIES, DES ARBUSTES OU DES PARCELLES PLANTÉES**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Tailler dans la forme donnée (boule, cube, ligne droite) ou conduire des plantes à massifs fleuris	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en hauteur Respecter la forme donnée (boule, cube, ligne droite) Tailler en fonction de la floraison Gérer les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes de taille, de forme, de floraison Respecter les notions d'alignement et de verticalité Appliquer les consignes de sécurité, de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Les différents types de haies et formes d'arbustes Les époques et conditions météo de tailles Les différentes opérations de conduite de plantes Les différentes machines et outils utilisés pour la taille Les différentes techniques de tailles ou de rabattage les différentes opérations d'entretien des haies 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
2. Soigner des haies, des arbustes ou des parcelles plantées	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer un amendement ou un fertilisant Pulvériser un produit phyto Appliquer un traitement herbicide chimique ou physique Protéger les plantes des nuisibles ou des rigueurs climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser ces opérations dans le respect des consignes reçues Appliquer les consignes de sécurité et de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions d'application des produits phyto en haies et parcelles plantées Les alternatives à la lutte conventionnelle contre les ennemis des cultures ornementales Les différents matériaux et méthodes de protection des plantes contre les nuisibles et les rigueurs climatiques 	
3. Désherber et entretenir le sol des parterres ou des parcelles plantées	<ul style="list-style-type: none"> Bêcher, biner, griffer Utiliser des machines autotractées Utiliser le matériel et la technique adaptée à la situation Sarcler et désherber mécaniquement Désherber chimiquement ou physiquement Aligner et redresser les bordures Pailler 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter son travail en fonction des conditions climatiques et de sols Travailler méticuleusement Appliquer les consignes de sécurité et de protection de l'environnement Respecter la procédure de pose d'un paillis 	<ul style="list-style-type: none"> Les différentes techniques de travail du sol Les différents outils de travail du sol Les différents types de paillage Les différentes formes de multiplication des plantes et les techniques de lutte Les outils et matériels utilisés pour le désherbage Les conditions d'application des produits phyto en situation de parcelles plantées, haies 	

ACTIVITÉ-CLÉ N°5 : PARTICIPER À LA RÉALISATION ET À L'ENTRETIEN DES STRUCTURES NON VÉGÉTALES				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Participer à la transcription d'un plan d'aménagement sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la prise et à la transposition de mesures, aplombs, alignements Utiliser les différents outils de mesures ou d'assistance Piqueter selon les indications données Comprendre un plan 	<ul style="list-style-type: none"> Être rigoureux Mesurer avec précision Agir avec méthode et organisation Respecter les notions de verticalité ou de pente Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> Les notions de base en lecture de plan Les notions de pente et de verticalité Les différents outils de mesure et d'assistance 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
2. Préparer les aménagements à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des mélanges : stabilisés, mortiers, béton Utiliser les outils et machines de mélange Terrasser à l'aide d'outils manuels Assister des machines de terrassement Participer au coffrage et coulage d'une dalle en béton Étendre et damer un sable stabilisé Poser un géotextile Étendre un granulat 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes et dosages 	<ul style="list-style-type: none"> Les différents liants et leur mise en œuvre Les notions de pente et de verticalité Les différents outils et machines, leur fonctionnement, consignes de sécurité et maintenance de base 	
3. Assister un chantier	<ul style="list-style-type: none"> Alimenter le chantier en matériaux Utiliser les machines de transport et de manutention Fournir les outils demandés Ranger le chantier Nettoyer outils et machines 	<ul style="list-style-type: none"> Anticiper les besoins du chantier Agir avec méthode et organisation Respecter les règles d'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> Les différents matériaux Les différents outils et machines, leur fonctionnement, consignes de sécurité et maintenance de base Les consignes de sécurité des moyens de manutention 	





<p>4. Prendre part à la réalisation ou la réparation de petits aménagements (clôtures, maçonnerie, pavage dispositifs hydrauliques ou électriques, montage de mobiliers, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils adéquats • Participer à la pose de bordures, pavés, terrasse en bois, maçonneries simples etc. • Participer à la pose de clôtures • Réaliser les découpes des matériaux sur base d'un traçage • Utiliser des outils et machines de découpe (scie sauteuse, circulaire, disqueuse, etc.) • Raccorder des éléments hydrauliques • Raccorder des éléments électriques • Fixer à l'aide de clous, vis, boulons, etc. • Réaliser des assemblages simples en bois ou en métal (clôture, mobilier...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Être polyvalent • Respecter un plan et les consignes de pose ou de montage • Agir avec méthode et organisation • Interpeller le responsable en cas de doute ou d'erreur 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents outils et machines, leur fonctionnement, consignes de sécurité et maintenance de base • Notions de maçonnerie • Les notions d'électricité et de montages électriques simples • Les principes de base de plomberie • Notions de menuiserie • Les différents types de clôtures, leurs matériaux et leurs techniques de pose 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p>
<p>5. Protéger et entretenir des structures non végétales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils adéquats • Préparer les supports avant l'application d'un produit, d'une peinture • Protéger le chantier • Appliquer un produit d'entretien ou de protection du bois, du métal, des matières synthétiques • Nettoyer les structures, filtres, corniches • Démousser • Travailler en hauteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser ces opérations dans le respect des consignes reçues • Appliquer les consignes de sécurité et de protection de l'environnement • Travailler méticuleusement et soigneusement • Interpeller le responsable en cas de doute ou d'erreur 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits de nettoyage et démoussage spécifiques aux matériaux (bois, métaux, pierres, plastiques, fibres de verre, etc.) • Les risques liés à l'utilisation des produits de nettoyage et démoussage pour l'homme, les animaux, les plantes et l'environnement • Les conditions d'application • Les consignes d'utilisation et de sécurité des produits de nettoyage et démoussage 	<p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>

ACTIVITÉ-CLÉ N°6 : ABATTAGE SIMPLE ET ÉLAGAGE À PARTIR DU SOL OU D'UNE ÉCHELLE

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Abattre des arbres en situation simple	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'analyse des conditions d'abattage Établir une zone de sécurité Abattre Débiter Utiliser correctement les outils et machines d'abattage 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître ses limites et décider de ne pas entamer un travail dépassant ses capacités Observer et évaluer les risques inhérents au travail Appliquer les consignes de sécurité Réaliser ces opérations dans le respect des consignes reçues 	<ul style="list-style-type: none"> Technique d'abattage en situation simple Les différents outils et machines d'abattage, de débitage 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
2. Façonner et ranger le bois	<ul style="list-style-type: none"> Façonner Utiliser les machines et outils de découpe et de fendage Ranger et conditionner le bois 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser ces opérations dans le respect des consignes reçues 	<ul style="list-style-type: none"> Notion du fil du bois Notion de volume 	
3. Élaguer à partir du sol ou d'une échelle	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'analyse de l'élagage à réaliser Établir un périmètre de sécurité Travailler en hauteur Appliquer les techniques d'élagage Utiliser les équipements de protection 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Les techniques et conditions d'élagage Appréhender les notions de physiologie de l'arbre Les différents outils, machines et produits de soin utilisés en élagage Les techniques de taille et de soin 	

ACTIVITÉ-CLÉ N°7 : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, GÉRER ET VALORISER LES DÉCHETS VERTS

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Gérer les déchets liés à un chantier	<ul style="list-style-type: none"> Récolter et trier les déchets Organiser le chargement et protéger les déchets pour le transport Broyer les déchets ligneux 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer les déchets de manière efficiente Être consciencieux et précis dans le tri Respecter les consignes de tri 	<ul style="list-style-type: none"> les différents types de déchets, leurs traitements et valorisation La réglementation concernant le tri des déchets 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
2. Valoriser les déchets verts	<ul style="list-style-type: none"> Monter un tas de compost Effectuer les opérations de conduite d'un compost Mettre en place un mulching 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> Les différentes techniques de compostage et de mulching 	
3. Lutter contre les plantes invasives	<ul style="list-style-type: none"> Détruire des plantes invasives Gérer les résidus de plantes invasives 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les consignes de sécurité Utiliser les équipements de protection Respecter les consignes reçues pour la gestion du chantier de destruction 	<ul style="list-style-type: none"> Les différentes plantes invasives et leurs techniques de lutte Les risques pour la santé liés à la manipulation de certaines plantes invasives 	



ACTIVITÉ-CLÉ N°8 : ADOPTER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Travailler en sécurité et ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes d'utilisation des machines et outils • Assister manuellement des machines • Utiliser les protections individuelles adéquates • Identifier les situations potentiellement dangereuses pour soi et les autres • Adapter les machines à sa morphologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Être rigoureux • Être capable d'appliquer les consignes de sécurité avec discernement • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de sécurité et le matériel de protection • Les positions ergonomiques adéquates en cas de manutention de charge ou de manipulation de machines et d'outils • Les pictogrammes relatifs à la sécurité • Les procédures en cas d'incidents et d'accidents 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
2. Travailler en hauteur	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au montage d'un échafaudage ou d'une échelle • Travailler sur échelle, échafaudage ou nacelle en toute sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter son comportement aux risques de la situation pour soi et pour les autres • Connaître ses limites et les respecter 	<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes de sécurité lors de travail en hauteur • Les différents dispositifs permettant de travailler en hauteur en toute sécurité 	
3. Utiliser correctement les machines et outils	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'état des machines et outils • Ranger et nettoyer les machines et outils • Détecter d'éventuels dysfonctionnements en cours d'utilisation • Régler les machines et outils 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler attentivement • Communiquer de manières adéquates les dysfonctionnements repérés • Vérifier les points de sécurité • Ajuster les niveaux • Décider de ne pas utiliser du matériel non conforme aux règles de sécurité • Respecter les consignes de sécurité afférentes aux machines et outils • Travailler de façon ergonomique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les machines et outils, leur source d'énergie, consommables utilisés et leurs conditions d'utilisation • Les positions ergonomiques adéquates à la machine ou l'outil utilisé • Les procédures de nettoyage 	
4. Organiser le chantier	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer de manière optimale les plantes et matériaux sur le chantier • Ranger et nettoyer les outils • Remettre en ordre le chantier • Évacuer les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Agir avec méthode et organisation • Être rigoureux • Respecter les consignes 		

5. Transporter machines, outils, matériaux et végétaux	<ul style="list-style-type: none"> Organiser le chargement du véhicule pour l'optimiser Utiliser les moyens de manutention adéquats Protéger les plantes Arrimer les éléments Décharger le véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'état de fonctionnement des machines Respecter les règles d'ergonomie Être attentif au comportement des éléments transportés 	<ul style="list-style-type: none"> Le déroulement chronologique de chargement Les moyens de manutention et leurs consignes de sécurité Les conditions de transport des plantes 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
6. Être capable de travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> S'intégrer dans l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les besoins des autres et en tenir compte dans son comportement Respecter sa mission dans l'équipe 		
7. Remarquer la présence d'anomalies sur les plantes ou les espaces cultivés	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les anomalies Rendre compte de ses observations au chef d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> Être observateur Communiquer de manière adéquate 	<ul style="list-style-type: none"> Notion de base d'anomalies sur les plantes cultivées : carences, cryptogames, maladies, nuisibles, etc. Les principales adventices 	

ACTIVITÉ-CLÉ N°9 : METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES DES MÉTIERS VERTS

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Prendre des mesures et participer à la transcription d'un plan d'aménagement sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la prise et à la transposition de mesures, aplombs, alignements Utiliser les différents outils de mesures ou d'assistance Piqueter selon les indications données 	<ul style="list-style-type: none"> Être rigoureux Comprendre un plan Mesurer avec précision Agir avec méthode et organisation Respecter les notions de verticalité ou de pente Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les différents symboles et légendes propres aux plans d'aménagement paysager Maîtriser la règle de 3 Connaître les unités de mesures Connaître les outils de mesure et de piquetage Maîtriser les notions de pentes et de verticalité 	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
2. Effectuer les réglages et l'entretien de premier niveau des machines et de l'outillage	<ul style="list-style-type: none"> Consulter les notices d'entretien et de maintenance des machines Détecter d'éventuelles pannes et en informer le chef d'équipe Nettoyer et ranger le poste de travail Gérer les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les procédures prévues dans les notices des constructeurs Agir avec méthode et soin Appliquer les consignes de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau (filtre à air, à carburant, bougie, niveaux, affutage) Les positionnements des machines pour leur nettoyage/entretien 	



3. Effectuer un traitement phyto, une fertilisation ou un amendement	<ul style="list-style-type: none">• Pulvériser un produit phyto sur la base de consignes précises• Identifier les sigles de dangerosité des produits• Régler et utiliser les épandeurs et pulvérisateurs• Nettoyer pulvérisateurs et épandeurs• Gérer les résidus de pulvérisateurs et de produits phyto	<ul style="list-style-type: none">• être précis• Réaliser ces opérations dans le respect des consignes reçues• Appliquer les consignes de sécurité et de protection de l'environnement• Appréhender les conséquences d'un mauvais nettoyage des pulvérisateurs / épandeurs	<ul style="list-style-type: none">• Les unités de poids, de volume et de surface• Les risques liés à l'utilisation des engrais, amendements et produits phyto pour l'homme, les animaux, les plantes et l'environnement• Les mesures de protection individuelles• La signification des sigles de dangerosité et d'utilisation• Les conditions de stockage des produits phyto• Les premiers soins et les procédures de secours en cas d'intoxication ou de brûlure• Les règles de gestion des résidus de produits phyto et de traitement des emballages• Les alternatives à l'utilisation des produits phyto	<p>Autonomie :2 (le chef est consultable en cas de besoin)</p> <p>Complexité et contexte du travail : 1 (situations simples et similaires à chaque prestation)</p> <p>Responsabilité : 1 (exercer l'activité clé sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique)</p>
4. Reconnaître les principales plantes cultivées des adventices	<ul style="list-style-type: none">• Identifier visuellement la plante sur base de ses caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• Se référer à une clé de détermination simple	<ul style="list-style-type: none">• Connaître 10 principales essences de haies• Connaître 10 arbres• Connaître 10 principales essences d'arbustes à fleurs• Connaître 10 principales fleurs annuelles ou bisannuelles• Connaître 10 principales vivaces• Connaître 10 principales adventices	



2. Le référentiel de FORMATION

Les Unités de formation

Passer du référentiel métier/compétences au **référentiel de formation** suppose de réarticuler les activités-clés entre elles de manière à proposer des unités de formation pertinentes. Les Unités de formation peuvent être créées à partir d'une ou de plusieurs activités-clés ou d'un ensemble d'activités-clés complémentaires. Voici pour le métier de ouvrier/ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins les activités-clés proposées. Pour rappel, les compétences transversales professionnelles et sociales seront travaillées de manière transversale aux Unités de formation.

UNITES DE FORMATION (UF)	Liens avec les Activités-clés (AC) du référentiel métier/compétences	
UF 1 : Créer des espaces verts	Regroupement	AC 1 + AC 3
UF 2 : Entretien des espaces verts	Regroupement	AC 2 + AC 4
UF 3 : Participer à la réalisation et à l'entretien de structures non végétales	Correspondance	AC 5
UF4 : Réaliser des abattages simples et élaguer à partir du sol ou d'une échelle	Correspondance	AC 6
UF5 : Protéger l'environnement et gérer les déchets	Correspondance	AC 7
ACTIVITÉS-CLÉS ET COMPETENCES TRANSVERSALES « SOCIALES » ET « PROFESSIONNELLES »	Les compétences visées seront travaillées de façon transversale dans toutes les UF et ne feront pas l'objet d'une UF spécifique	<p>AC 8 : Adopter un comportement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en sécurité et ergonomie • Travailler en hauteur • Utiliser correctement les machines et outils • Organiser le chantier • Transporter machines, outils, matériaux et végétaux • Être capable de travailler en équipe • Remarquer la présence d'anomalies <p>AC 9 : Mettre en œuvre les techniques professionnelles générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les normes de sécurité. • Prendre des mesures et participer à transcription d'un plan • Effectuer les réglages et l'entretien de premier niveau des machines et de l'outillage • Effectuer un traitement phyto, une fertilisation ou un amendement • Reconnaître les principales plantes cultivées et les principaux adventices • Remarquer les principales anomalies rencontrées en cultures ornementales
		5 COMPETENCES TRANSVERSALES FAVORISANT L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE
		<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail) • Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle • Organiser et planifier son travail • Adopter un comportement professionnel • Respecter l'environnement
		4 COMPETENCES TRANSVERSALES FAVORISANT L'AUTONOMIE SOCIALE
		<ul style="list-style-type: none"> • Se connaître et prendre soin de soi • Communiquer • Participer à une vie collective/à la société • S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail

Détails des Unités de formation

uf1 CRÉER DES ESPACES VERTS

Objectif de formation : Sur base de consignes reçues et de l'encadrement d'un chef d'équipe, à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de participer à la création d'un espace vert dans le respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement.

SÉQUENCE 1 :

Objectif spécifique S1/UF1 : Le/la stagiaire sera capable de préparer le terrain en vue de semer ou de planter.

Objectifs pédagogiques :

- › Participer à la transcription d'un plan
- › Appliquer un traitement herbicide chimique ou physique
- › évacuer les inertes et déchets
- › Utiliser les différentes machines et outils de travail du sol
- › Incorporer un amendement ou un engrais
- › Nivelier et profiler le sol

SÉQUENCE 2 :

Objectif spécifique S2/UF1 : Le/la stagiaire sera capable de semer une pelouse ou une prairie fleurie, de plaquer un gazon.

Objectifs pédagogiques :

- › Préparer un lit de germination ou de placage optimal
- › Semer à la volée ou à l'aide d'un semoir
- › Plaquer un gazon
- › Arroser

SÉQUENCE 3 :

Objectif spécifique S3/UF1 : Le/la stagiaire sera capable de réaliser des plantations

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

Réaliser des fosses de plantation

- › Préparer les plantes en vue de plantation
- › Planter
- › Installer les protections

uf2

ENTREtenir DES ESPACES VERTS

Objectif de formation : Sur base des consignes reçues et de l'encadrement d'un chef d'équipe, le/la stagiaire sera capable de réaliser l'entretien d'un espace vert en respectant les végétaux et les structures non végétales, selon les normes de sécurité et de protection de l'environnement.

SÉQUENCE 1 :

Objectif spécifique S1/UF2 : Le/la stagiaire sera capable de tondre une pelouse.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Utiliser les différents types de tondeuse et coupe bordure : réglage de la hauteur de coupe, vérification des niveaux, points de sécurité, conduite, etc.
- › Couper les bordures
- › Respecter un plan de tonte

SÉQUENCE 2 :

Objectif spécifique S2/UF2 : Le/la stagiaire sera capable de traiter et soigner les pelouses.

Objectifs pédagogiques/opérationnels : Le/la stagiaire sera capable de traiter et soigner les pelouses;

- › Scarifier
- › Pulvériser un produit
- › Épandre un produit de soin ou un engrais
- › Regarnir ou sursemer

SÉQUENCE 3 :

Objectif spécifique S3/UF2 : Le/la stagiaire sera capable d'organiser l'office.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Utiliser les différentes machines de fauches
- › Respecter un plan de fauche
- › Reconnaître les plantes invasives ou dangereuses et adapter son comportement

SÉQUENCE 4 :

Objectif spécifique S4/UF2 : Le stagiaire sera capable de tailler des haies, des arbres, des arbustes, des vivaces.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Manipuler correctement les différentes machines et outils de taille
- › Vérifier les points de sécurité
- › Tailler (entretien, formation, rabattage)

uf3

PARTICIPER À LA REALISATION ET L'ENTRETIEN DE STRUCTURES NON VÉGÉTALES

Objectif de formation : Sur base de consignes reçues et de l'encadrement d'un chef d'équipe, à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de participer à la réalisation et à l'entretien de structures non végétales dans le respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement.

SÉQUENCE 5 :

Objectif spécifique S5/UF2 : Le/la stagiaire sera capable de soigner des haies des arbustes ou des parcelles plantées.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Pulvériser un produit de soin
- › Incorporer un amendement ou un engrais

SÉQUENCE 6 :

Objectif spécifique S6/UF2 : Le/la stagiaire sera capable d'entretenir le sol des parterres ou des parcelles plantées.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Désherber
- › Travailler le sol
- › Aligner et redresser les bordures
- › Protéger le sol

SÉQUENCE 7 :

Objectif spécifique S7/UF2 : Le/la stagiaire sera capable de remettre en ordre le chantier.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Gérer les déchets verts
- › Remettre en ordre la pelouse et ses abords

SÉQUENCE 1

Objectif spécifique S1/UF3 : Le/la stagiaire sera capable de participer à la transcription du plan d'une structure non végétale sur le terrain.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Comprendre un plan
- › Participer à la prise et à la transposition de mesures, aplombs, alignements
- › Utiliser les différents outils de mesures ou d'assistance
- › Réaliser le piquetage selon les indications





SÉQUENCE 2 :

Objectif spécifique S2/UF3 : Le/la stagiaire sera capable de préparer les aménagements à réaliser.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Connaître et mettre en œuvre les différents mélanges selon leur destination
- › Réaliser les mélanges: stabilisés, bétons, mortiers
- › Utiliser les outils et machines de mélange
- › Terrasser à l'aide d'outils manuels
- › Assister une machine de terrassement
- › Participer à la réalisation d'une dalle de béton
- › Mettre en œuvre un sable stabilisé
- › Poser un géotextile
- › Étendre un granulat

SÉQUENCE 3 :

Objectif spécifique S3/UF3 : Le/la stagiaire sera capable d'assister le chantier.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Alimenter le chantier en matériaux
- › Utiliser les machines de transport et de manutention
- › Fournir les outils
- › Réaliser des découpes sur base d'un traçage
- › Utiliser des outils et machines de découpe (scie sauteuse, circulaire, disqueuse, etc.)

SÉQUENCE 4 :

Objectif spécifique S4/UF3 : Le/la stagiaire sera capable de prendre part à la réalisation de petites constructions, de montage de dispositifs hydrauliques, électriques ou de mobiliers.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Utiliser les outils et machines de fixation (marteau, tournevis, cloueuse, foreuse, visseuse, etc.)
- › Réaliser des fixations à l'aide de vis, écrous, clous, etc.
- › Participer à la pose de bordures, de pavés, de clôtures, à des maçonneries simples, etc.
- › Réaliser des assemblages simples en bois ou en métal (clôture, mobilier...)
- › Choisir et utiliser le matériel adéquat

SÉQUENCE 5 :

Objectif spécifique S5/UF3 : Le/la stagiaire sera capable de protéger et entretenir des structures non végétales.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Protéger le chantier, les structures existantes
- › Préparer les supports
- › Appliquer un produit d'entretien ou de protection
- › Choisir et utiliser les outils et machines

uf4 RÉALISER DES ABATTAGES SIMPLES ET ELAGUER À PARTIR DU SOL OU D'UNE ÉCHELLE

Objectif de formation : Sur base de consignes reçues et de l'encadrement d'un chef d'équipe, à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de réaliser des abattages simples et de l'élagage à partir du sol ou d'une échelle en respect des normes de sécurité.

SÉQUENCE 1 :

Objectif spécifique S1/UF4 : Le/la stagiaire sera capable de réaliser des abattages simples.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Participer à l'analyse des conditions d'abattage
- › Installer un périmètre de sécurité
- › Abattre
- › Ébrancher
- › Débiter
- › Utiliser les outils d'abattage (tronçonneuse, scie égoïne, tournebille, etc.)

SÉQUENCE 2 :

Objectif spécifique S2/UF4 : Le/la stagiaire sera capable de façonner et ranger le bois.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Découper à la mesure demandée
- › Fendre le bois au merlin et à la fendeuse mécanique
- › Utiliser les machines de découpe et de refente
- › Ranger et conditionner le bois

SÉQUENCE 3 :

Objectif spécifique S3/UF4 : Le/la stagiaire sera capable d'élaguer à partir du sol ou d'une échelle.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Participer à l'analyse de l'élagage à réaliser
- › Installer un périmètre de sécurité
- › Travailler en hauteur en toute sécurité
- › Appliquer les techniques d'élagage
- › Utiliser les différentes machines et outils en élagage

uf5

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, GÉRER ET VALORISER LES DÉCHETS VERTS

Objectif de formation : Sur base de consignes reçues et de l'encadrement d'un chef d'équipe, à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de gérer les déchets, valoriser les déchets verts et lutter contre les plantes invasives en respect des normes de sécurité et d'environnement.

SÉQUENCE 1 :

Objectif spécifique S1/UF5 : Le/la stagiaire sera capable de gérer les déchets liés à un chantier.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Récolter, identifier et trier les déchets
- › Utiliser les différentes machines (souffleur, aspirateur, etc.)
- › Organiser le chargement et le déchargement des déchets
- › Broyer les déchets ligneux

SÉQUENCE 2 :

Objectif spécifique S2/UF5 : Le/la stagiaire sera capable de valoriser les déchets verts.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Monter un tas de compost
- › Effectuer les opérations de conduite d'un compost
- › Mettre en place un mulching de déchets verts ou ligneux



Jeunes au travail asbl

SÉQUENCE 3 :

Objectif spécifique S3/UF5 : Le/la stagiaire sera capable de participer à la lutte contre les plantes invasives.

Objectifs pédagogiques/opérationnels :

- › Reconnaître les principales plantes invasives
- › Détruire différentes espèces invasives
- › Gérer les résidus de plantes invasives



L'Essor asbl

3. Le référentiel d'ÉVALUATION

Pour chaque Unité de formation, le référentiel d'évaluation précise une épreuve normalisée sur base de critères et indicateurs.

uf 1

CRÉER DES ESPACES VERTS

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle

Lieu : libre

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâche(s) à réaliser

Sur la base des instructions techniques et des consignes de réglage des machines et outils par l'évaluateur, le/la candidat/e devra :

- › Charger et décharger le camion des plantes, outillages et matériaux prévus pour le chantier
- › Participer à l'implantation du plan d'aménagement
- › Préparer mécaniquement et manuellement un terrain d'1 are en 2 parcelles en vue de plantation et de semis d'une pelouse
- › Semer mécaniquement ou manuellement (selon le choix du candidat) la pelouse
- › Préparer les plants et planter 5 m de haies, 5 arbustes et 5 vivaces, 1 arbre
- › Remettre en ordre le chantier, trier et stocker les déchets et produits

Le/la candidat/e travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

L'épreuve est réalisée au printemps ou en automne (plantation/semis) dans des conditions normales de plantation et de semis. Elle peut se réaliser, hors gel, en hiver mais à «semis perdu».

Durée : 5 heures

3. Contraintes

Le/la stagiaire reçoit les consignes techniques adaptées au type de sol, de végétation, etc. par l'évaluateur.

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
Le chantier est organisé avec efficacité	• Les plantes sont protégées pour le transport	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le matériel est placé judicieusement en lien avec le programme de la journée et arrimé pour le transport	• Une imperfection max		
	• L'assistance dans la transcription du plan est efficace (report des mesures données, placement des jalons, etc.)	• Une imperfection max		
	• Le chantier est remis en ordre et son aspect est esthétique	• Une imperfection max		
	• En fin de chantier, les machines et outils sont propres et vérifiés (points de sécurité, niveaux, etc.)	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			4/5	
Le travail du sol est de qualité	• La surface traitée au motoculteur est homogène sur toute la surface et profondeur	• L'indicateur doit être rencontré		
	• La végétation et les inertes sont enfuis ou évacués. Pour les inertes, le degré de tolérance est adapté à la nature du sol	• 4 imperfections max		
	• L'amendement est correctement incorporé sur l'ensemble de la surface. Ni zone d'accumulation, ni zone d'absence	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le terrain est profilé au râteau. Ni bosse, ni creux, régularité générale respectée	• 2 imperfections et max 2 m2 pour le profilage		
Seuil de réussite			3/4	
Le semis de la pelouse est réalisé conformément aux normes de qualité attendues	• Le lit de germination est préparé de manière optimale. Sur la base des instructions de granulométrie	• Une imperfection max		
	• Le semis réalisé mécaniquement ou manuellement (choix du candidat) est homogène. Pas de surface non semée ou de densité de semis insuffisante	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			1/2	



Les végétaux sont plantés selon les règles de l'art	<ul style="list-style-type: none"> Les fosses de plantation sont correctement réalisées, de dimension au min de 1,5 x la motte de la plante, le fond et les parois sont ameublées et l'amendement correctement incorporé 	<ul style="list-style-type: none"> Une imperfection max 		
	<ul style="list-style-type: none"> Les racines des plantes à racines nues sont pralinées et protégées en attendant la plantation 	<ul style="list-style-type: none"> L'indicateur doit être rencontré 		
	<ul style="list-style-type: none"> L'habillage des plantes est correctement réalisé : élimination des racines croquées ou mortes, chevelu racinaire retaillé, élimination des branches mortes ou cassées, demande éventuelle d'instructions pour une taille aérienne 	<ul style="list-style-type: none"> 5 imperfections max 		
	<ul style="list-style-type: none"> La plante est correctement placée, à bonne profondeur, racines orientées vers le bas, la fosse est rebouchée par tassement réguliers 	<ul style="list-style-type: none"> 5 imperfections max 		
Seuil de réussite			3/4	
Le travail est réalisé en respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Les points de sécurité des machines sont vérifiés au chargement et déchargement 	<ul style="list-style-type: none"> L'indicateur doit être rencontré 		
	<ul style="list-style-type: none"> Le plein des machines est réalisé correctement (nature du carburant et lubrifiant, débordement, mesures de sécurité, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> L'indicateur doit être rencontré 		
	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat porte les EPI¹⁵ adaptés aux travaux pendant l'épreuve 	<ul style="list-style-type: none"> L'indicateur doit être rencontré 		
	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat utilise le matériel selon les règles d'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> Une imperfection max 		
	<ul style="list-style-type: none"> Les déchets sont ramassés, triés et rangés adéquatement sur le camion ou l'aire de stockage prévue 	<ul style="list-style-type: none"> 2 imperfections max 		
Seuil de réussite			4/5	
Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention :				
Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat a repéré et signalé des anomalies 			
	<ul style="list-style-type: none"> Le matériel est utilisé «en bon père de famille» 			
	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute 			
	<ul style="list-style-type: none"> Les consignes générales sont respectées 			
	<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, techniques, principales plantes cultivées et adventices, etc.) 			
Le candidat réussit l'épreuve et a démontré une attitude professionnelle			/6	
Remarquable : 5 à 6/6				
Satisfaisante : 3 à 4/6				

15 Equipement de protection individuel.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle

Lieu : libre

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâche(s) à réaliser

Sur la base des instructions techniques et des consignes de réglage des machines et outils par l'évaluateur, le candidat devra:

- › Charger et décharger le camion de l'outillage et matériaux prévus pour le chantier
- › Tondre une pelouse d'1 are à hauteur définie par l'évaluateur
- › Appliquer un traitement phyto liquide sur base d'une dilution réalisée par un chef d'équipe
- › Redresser les bordures
- › Tailler une haie de 5m
- › Tailler 5 arbustes et 5 vivaces en parterre sur les consignes de l'évaluateur
- › Désherber et travailler le sol d'un parterre de 20m²
- › Remettre en ordre le chantier, trier et stocker les déchets et produits

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

L'épreuve est réalisée en condition météo normales pour permettre la tonte et en période de taille. Le traitement par pulvérisation est appliqué avec de l'eau simple sur une surface permettant de vérifier l'homogénéité de l'application.

Durée : 4 heures

3. Contraintes

Le/la stagiaire reçoit les consignes techniques adaptées à la hauteur du gazon, la météo, etc. par l'évaluateur.

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.



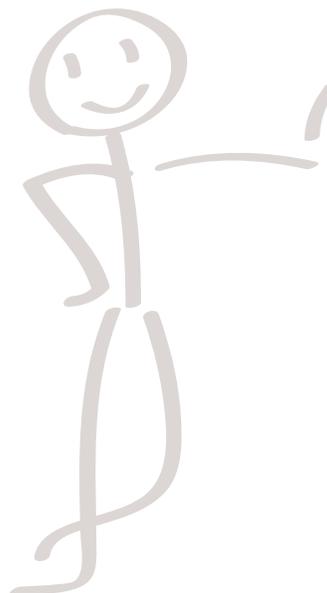


MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel est placé judicieusement en lien avec le programme de la journée et arrimé pour le transport	• Une imperfection max		
	• Le chantier est remis en ordre: mobilier de jardin, jeux, etc.	• L'indicateur doit être rencontré		
	• En fin de chantier, les machines et outils sont propres et vérifiés (points de sécurité, niveaux...)	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			2/3	
La tonte est soignée	• La totalité de la surface est tonde, les lignes de tonte sont régulières et droites, le plan de tonte est respecté	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le réglage de hauteur de coupe est conforme aux consignes données	• L'indicateur doit être rencontré		
	• La finition des bordures est réalisée	• 2 imperfections max		
Seuil de réussite			3/3	
Le traitement phyto est correctement réalisé	• Le traitement phyto est correctement appliqué, quantité appliquée respectée • Sol insuffisant = éliminatoire / Sol excès: max 5%	• L'indicateur doit être rencontré		
	• La répartition est homogène, toute la surface traitée, pas de débordement	• L'indicateur doit être rencontré		
Seuil de réussite			2/2	
La haie est taillée selon les règles de l'art	• Les indications de point de taille sont respectées	• Une imperfection max		
	• La forme de la haie est respectée; aucun défaut de taille	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Les rameaux taillés sont éliminés de la haie dans les «règles de l'art»	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			2/3	

L'entretien du parterre est de qualité	• Les adventices sont correctement enlevées (ni oubli, racines ou rhizomes arrachés)	• 5 imperfections max		
	• Le travail du sol est correctement réalisé sur toute la surface, sol ameubli et homogène	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Conduite des arbustes et vivaces correctes. Intérêt ornemental respecté	• 3 imperfections max		
	• Les végétaux en place sont respectés (pas de bulbes arrachés, pas de plantes blessées)	• Une imperfection max		
	• Les bordures sont redressées harmonieusement (tranche nette, forme respectée)	• Une imperfection max		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	
Le travail est réalisé en respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement	• Le pulvérisateur est correctement nettoyé et les résidus gérés. Respect de la procédure	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Les points de sécurité des machines sont vérifiés au chargement et déchargement	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le plein des machines est réalisé correctement (nature du carburant et lubrifiant, débordement, mesures de sécurité, etc.)	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le candidat porte les EPI adaptés aux travaux pendant l'épreuve	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le candidat utilise le matériel selon les règles d'ergonomie	• Une imperfection max		
	• Les déchets sont ramassés, triés et rangés adéquatement sur le camion ou l'aire de stockage prévue	• 2 imperfections max		
Seuil de réussite			5/6	
Seuil de réussite de l'épreuve			18/22 et aucun indicateur éliminatoire non rencontré	



Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention :			
Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille»		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute		
	• Le candidat fait preuve d'autonomie sur des tâches simples et répétitives		
	• Les consignes générales sont respectées		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, techniques, principales plantes cultivées et adventices, etc.)		
Le candidat réussit l'épreuve et a démontré une attitude professionnelle			/6
Remarquable : 5 à 6/6			
Satisfaisante : 3 à 4/6			



AID Escal/Interfédéré © Jacques Robert

uf3

PARTICIPER À LA REALISATION ET À L'ENTRETIEN DE STRUCTURES NON VÉGÉTALES

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle

Lieu : libre

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâche(s) à réaliser

Sur la base des instructions techniques et des consignes de réglage des machines et outils par l'évaluateur, le candidat devra :

- › Charger et décharger le camion de l'outillage et matériaux prévus pour le chantier
- › Participer à la prise de mesure et à l'implantation d'une aire de repos 2 X 3 m recouverte pour partie de dalles et pour partie d'un granulat décoratif
- › Effectuer le terrassement, la mise à niveau
- › Assister le chantier par la disposition des matériaux selon les consignes données, par la fourniture des outils demandés
- › Assister et participer à la pose de bordures en béton et de dalles sur un sable stabilisé: préparation d'un stabilisé, apport des matériaux, coupe des bordures et dalles selon les indications ou le traçage de l'évaluateur
- › Réaliser un assemblage de planches pour former une barrière à barreaux verticaux selon les consignes données
- › Poser une clôture simple réalisée au départ de 3 piquets en bois fichés dans le sol et de la barrière réalisée
- › Remettre en ordre le chantier, trier et stocker les déchets et produits.

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Bétonnière, brouette, sable, ciment, bordures, dalles, piquets, 2 planches de 3m et 2 planches de 2,10 m, vis, scie circulaire, disqueuse, foreuse, visseuse, pinceaux, lazure, produit de nettoyage, plastic de protection, papier de verre.

Durée : 6 heures

3. Contraintes

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

Dans plusieurs tâches, le/la stagiaire agit comme manœuvre, il/elle participe à la mise en œuvre sous la direction d'un ouvrier qualifié (l'évaluateur ou une autre personne qualifiée).

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.





MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement en lien avec le programme de la journée et arrimés pour le transport	• Une imperfection max		
	• Le chantier est remis en ordre	• Une imperfection max		
	• En fin de chantier, les machines et outils sont propres et vérifiés	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			2/3	
L'assistance dans la transcription du plan est efficace	• Les mesures données par l'évaluateur sont correctement reportées et les jalons bien placés	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le/la stagiaire assiste efficacement l'évaluateur dans la prise de niveau	• L'indicateur doit être rencontré		
Seuil de réussite			2/2	
L'aménagement est correctement préparé	• Le terrassement est conforme aux indications	• Une imperfection max		
	• Le mélange de stabilisé est homogène et conforme au dosage prescrit	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le géotextile est placé correctement et le granulat étendu correctement	• 1 ou 2 imperfections max		
Seuil de réussite			2/3	
L'assistance au chantier est efficace	• Les matériaux sont placés judicieusement pour servir le chantier selon les indications	• Une imperfection max		
	• L'assistance à l'évaluateur est efficace: apport des matériaux, des outils, etc.)	• Une imperfection max		
	• Les découpes des bordures, dalles et planches sont propres, conformes au traçage et réalisées à l'aide de l'outil adéquat	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			3/3	

La participation du stagiaire à la réalisation de l'aménagement est effective	• Le placement "simple" de dalles et bordures est correct	• Une imperfection max		
	• L'assemblage de la barrière est réalisé proprement et solidement avec un degré d'autonomie satisfaisant	• Une imperfection max		
	• La barrière est installée de manière esthétique et conforme aux indications (poteaux placés selon les jalons, verticalité et horizontalité respectée, etc.)	• Pas d'imperfection		
Seuil de réussite de ce critère			2/3	
L'application du traitement de protection de la barrière est correcte	• La surface de repos est correctement protégée des éclaboussures ou coulures éventuelles	• Pas d'imperfection		
	• La barrière est préparée pour l'application selon les consignes données	• Pas d'imperfection		
	• Le traitement de protection est appliqué de manière homogène, sans excès ni insuffisance	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			2/3	
Le travail est réalisé en respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement	• Les pinces sont correctement nettoyés et les résidus gérés dans le respect de la procédure	• Pas d'imperfection		
	• Les points de sécurité des machines sont vérifiés au chargement et déchargement	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le candidat porte les EPI adaptés aux travaux pendant l'épreuve	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le candidat utilise le matériel ou porte les charges selon les règles d'ergonomie	• Pas d'imperfection		
	• Les déchets sont ramassés, triés et rangés adéquatement sur le camion ou l'aire de stockage prévue	• 2 imperfections max		
Seuil de réussite			5/6	
Seuil de réussite de l'épreuve			18/23 et aucun indicateur éliminatoire non rencontré	

Le critère "attitude professionnelle" est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention :			
Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille»		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute		
	• Le candidat fait preuve d'autonomie sur des tâches simples et répétitives		
	• Les consignes générales sont respectées		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, techniques, principales plantes cultivées et adventices, etc.)		
Le candidat réussit l'épreuve et a démontré une attitude professionnelle		/6	
Remarquable : 5 à 6/6			
Satisfaisante : 3 à 4/6			



L'Essor asbl



uf 4

RÉALISER DES ABATTAGES SIMPLES ET DES ÉLAGAGES À PARTIR DU SOL OU D'UNE ECHELLE

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle

Lieu : libre

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâche(s) à réaliser

Sur la base des instructions techniques et des consignes de réglage des machines et outils par l'évaluateur, le candidat devra :

- › Charger et décharger le camion de l'outillage et matériaux prévus pour le chantier
- › Déterminer le périmètre de sécurité
- › Abattre, ébrancher, débiter et fendre au merlin en buches de 40 cm un arbre de circonférence 30-60 cm
- › Ranger 2 stères de bois en 50 cm en tas autonome
- › Élaguer à la scie à perche ou d'une échelle minimum 5 branches marquées par l'évaluateur (hauteur max 3-4 m)
- › Remettre en ordre le chantier, trier et stocker les déchets et produits

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Un arbre, 2 stères de bois, matériel de coupe, échelle, fendeuse.

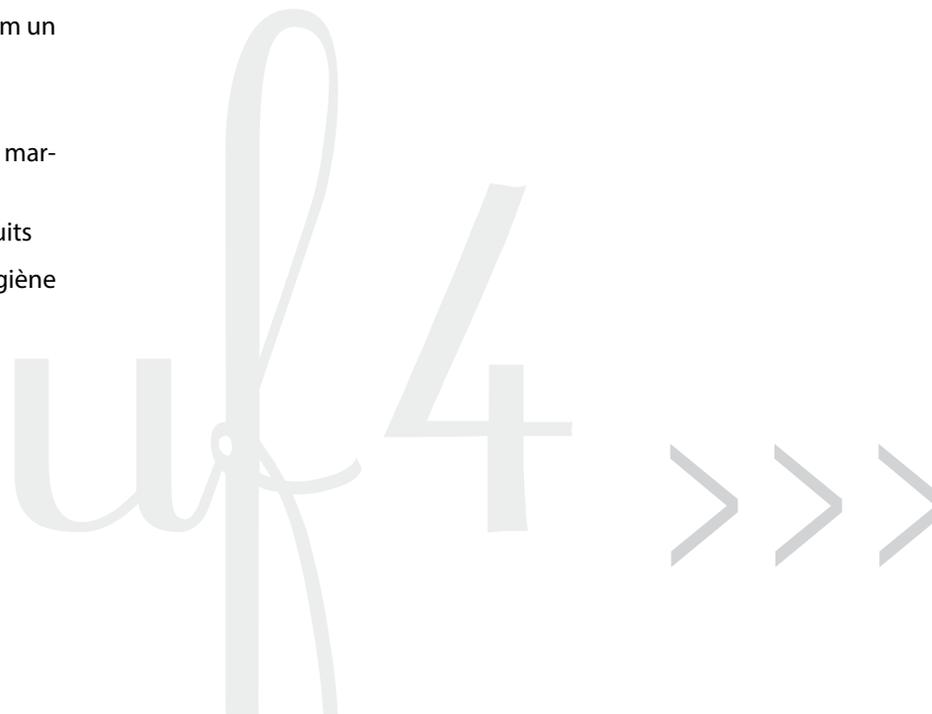
Durée : 4 heures

3. Contraintes

Conditions météo normales, pas de vent fort.

Si l'élagage se réalise sur un arbre qui ne sera pas abattu, respecter la période prescrite pour l'essence.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.





MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement en lien avec le programme de la journée et arrimés pour le transport	• Une imperfection max		
	• Le chantier est remis en ordre	• Une imperfection max		
	• En fin de chantier, les machines et outils sont propres et vérifiés	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			2/3	
L'abattage est réalisé dans les règles de l'art	• Le périmètre de sécurité est déterminé	• L'indicateur doit être rencontré		
	• La technique d'abattage est correcte (entaille, épaulement, trait d'abattage, etc.)	• 2 imperfections max		
	• L'arbre tombe dans la zone prévue	• L'indicateur doit être rencontré		
Seuil de réussite			2/3	
L'arbre est façonné selon les indications	• La qualité de l'ébranchage est correcte	• Une imperfection max		
	• Le débitage est correct (longueur, droit, coupe nette)	• Une imperfection max		
	• Les techniques de refente sont adaptées à la spécificité de la bûche et le geste est précis	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			2/3	
Le rangement des bûches est optimum	• Les bûches sont alignées et placées dans le bon sens.	• Quelques imperfections tolérées		
	• Le tas est vertical, autonome et stable	• L'indicateur doit être rencontré		
Seuil de réussite			2/2	
L'élagage est réalisé selon les règles de l'art	• La technique d'élagage est correcte	• Une imperfection max		
	• La coupe est nette	• L'indicateur doit être rencontré		
Seuil de réussite de ce critère			2/2	

Le travail est réalisé en respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement	• Les pinceaux sont correctement nettoyés et les résidus gérés dans le respect de la procédure	• Pas d'imperfection		
	• Les points de sécurité des machines sont vérifiés au chargement et déchargement	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le candidat porte les EPI adaptés aux travaux pendant l'épreuve	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le candidat utilise le matériel ou porte les charges selon les règles d'ergonomie	• Pas d'imperfection		
	• Les déchets sont ramassés, triés et rangés adéquatement sur le camion ou l'aire de stockage prévue	• 2 imperfections max		
Seuil de réussite			4/5	
Seuil de réussite de l'épreuve			12/18 et aucun indicateur éliminatoire non rencontré	
Le critère "attitude professionnelle" est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention :				
Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies			
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille»			
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute			
	• Le candidat fait preuve d'autonomie sur des tâches simples et répétitives			
	• Les consignes générales sont respectées			
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, techniques, principales plantes cultivées et adventices, etc.)			
Le candidat réussit l'épreuve et a démontré une attitude professionnelle			/6	
Remarquable : 5 à 6/6				
Satisfaisante : 3 à 4/6				

uf5 PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, GÉRER ET VALORISER LES DÉCHETS VERTS

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle

Lieu : libre

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâche(s) à réaliser

Sur la base des instructions techniques et des consignes de réglage des machines et outils par l'évaluateur, le candidat devra :

- › Charger et décharger le camion de l'outillage et matériaux prévus pour le chantier et les déchets à évacuer
- › Installer un périmètre de sécurité d'un chantier de destruction de plantes invasives et de broyage
- › Détruire des plantes invasives (au choix)
- › Monter un tas de compost 2mX1m1m (paille, tonte, broyat...)
- › Mulcher un parterre de 3 m²
- › Broyer 2 m³ de branches
- › Remettre en ordre le chantier

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Déchets divers, déchets verts, déchets ligneux, broyeur.

Durée : 4 heures

3. Contraintes :

Respect des périodes de destruction des plantes invasives.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Si l'épreuve se déroule sur 2 sites (question des plantes invasives), décompter le temps de déplacement.



Jeunes au travail asbl

MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement en lien avec le programme de la journée et arrimés pour le transport	• Une imperfection max		
	• Le chantier est remis en ordre	• Une imperfection max		
	• En fin de chantier, les machines et outils sont propres et vérifiés	• Une imperfection max		
Seuil de réussite			2/3	
La technique de destruction des plantes invasives est correcte	• Les indications de destruction sont respectées	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le périmètre de sécurité est installé selon les indications	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le cas échéant le conditionnement pour l'évacuation des déchets est respecté	• L'indicateur doit être rencontré		
Seuil de réussite			3/3	
Les déchets sont correctement triés et valorisés	• Le mulching au départ de broyat est correct	• Pas d'imperfection		
	• Le tas de compost est correctement monté	• Pas d'imperfection		
	• Les ligneux et déchets verts sont séparés	• Quelques imperfections		
Seuil de réussite			2/3	



Le travail est réalisé en respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement	• Les points de sécurité des machines sont vérifiés au chargement et déchargement	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le plein des machines est réalisé correctement (nature du carburant et lubrifiant, débordement, mesures de sécurité, etc.)	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le candidat porte les EPI adaptés aux travaux pendant l'épreuve	• L'indicateur doit être rencontré		
	• Le candidat utilise le matériel ou porte les charges selon les règles d'ergonomie	• Pas d'imperfection		
	• Les déchets sont ramassés, triés et rangés adéquatement sur le camion ou l'aire de stockage prévue	• 2 imperfections max		
	• Les consignes de sécurité dans l'utilisation du broyeur sont respectées	• L'indicateur doit être rencontré		
Seuil de réussite		4/6		
Seuil de réussite de l'épreuve		11/15 et aucun indicateur éliminatoire non rencontré		
Le critère "attitude professionnelle" est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention :				
Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies			
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille»			
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute			
	• Le candidat fait preuve d'autonomie sur des tâches simples et répétitives			
	• Les consignes générales sont respectées			
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, techniques, principales plantes cultivées et adventices, etc.)			
Le candidat réussit l'épreuve et a démontré une attitude professionnelle		/6		
Remarquable : 5 à 6/6				
Satisfaisante : 3 à 4/6				

4. Bibliographie

- › Profils de qualification et de formation de la CCPQ (www.sfmq.cfwb.be) : Ouvrier/Ouvrière en implantation et entretien des parcs et jardins et ouvrier/ère jardinier.
- › Référentiel de compétences du Consortium de Validation des Compétences (www.cvdc.be) : Jardinier.
- › Référentiels EQUAL VALID, projet européen EQUAL 2000-2008 : Ouvrier semi qualifié en création, entretien et aménagement parcs et jardins.
- › Thésée : Le guide méthodologique des filières et des passerelles, projet européen EQUAL 2008 (www.aid-com.be ou www.thesee.be).
- › SFMQ : Guide méthodologique version D, juin 2012 (www.sfmq.cfwb.be).
- › CEF, Avis n°113 : « Compétences non techniques, compétences transversales, une question de contexte ».
- › Commission européenne : « Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans un cadre de référence européen » Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes 2007.
- › Rapport conjoint 2010 du Conseil et de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail « Éducation et formation 2010 » (2010/C 117/01).





Le projet « référentiel de formation pour 7 filières en EFT/OISP » a été mené par l'Interfédé en 2012 et 2013. Il a consisté à produire des référentiels métier, de formation et d'évaluation pour 6 métiers relevant de filières proposées dans le secteur (commis de cuisine, commis de salle, vendeur/vendeuse, poseur/poseuse de menuiseries fermées en tenant compte de la PEB, ouvrier/ouvrière semi qualifié/é en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins, employé/employée administratif/administrative et d'accueil) et pour la filière orientation en suivant une méthodologie relevant de « l'approche par compétences ».

Ce Cahier de l'Interfédé présente les productions relatives au **métier d'Ouvrier/Ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins.**

Les membres du groupe de travail : Cédric BIASIMO (Centre pilote pour la formation et l'économie sociale (CPAS de Seneffe), Hugues DELVAUX (Essor), Maxime FONTAINE (Centre pilote pour la formation et l'économie sociale - CPAS de Seneffe), Fabrice ILLING (COF - Centre d'orientation et de formation), Guy LEJEUNE (Jeunes au travail), Alain MALENGRAUX (La Renouée), Françoise MARCIL (Centre pilote pour la formation et l'économie sociale - CPAS de Seneffe), Ludovic MOLLE (La Renouée), Cédric SCHYNS (Essor), Julie SKIERESZ (COF - Centre d'orientation et de formation), Maxime WARQUIER (Droit et Devoir).

Animateur méthode : Hugues De Bolster.

Experte méthode : Myriam COLOT (AID).

Comité de pilotage : Eric ALBERTUCCIO (AID), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire en Wallonie), Raphaël CLAUS (Interfédé), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Ann PAQUET (Aleap), Daniel THERASSE (Acfi), Jean-Luc VRANCKEN (Caips).

Comité d'accompagnement : Marie-Françoise SANGLIER (Cabinet du Ministre André Antoine, Ministre de la formation professionnelle), Jean-Christophe JACOBS (DGO6 - Direction générale de l'emploi et de la formation - Division de la formation professionnelle), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé).

Crédit photos : AID Escale/Interfédé © Jacques Robert, Jeunes au travail asbl, l'Essor asbl.

Avec le soutien de la Wallonie et du Fonds social européen

